Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

ANNEE 2017

DOSSIER DE
DEMANDE DE SUBVENTION

A retourner impérativement avant le 7/10/2016

Hôtel de Ville
Direction des Evénements, des Manifestations et Associations
Place Jules Ferry – BP 275
88107 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex

NOM DE L'ASSOCIATION :

……

Subvention municipale sollicitée pour l'exercice 2017…….€

1. Votre Association

1.1 Identification :

Site internet de l'association **:** .....

E-Mail ..... @.....

Adresse du siège social :.....

Code postal et ville : .....

☎ ....

🖷 ..... N° APE .....

.....

N° RNA (Déclaration en Sous Préfecture).....

N° SIREN.....

1.2 Personne à contacter concernant le dossier de demande de subvention :

Nom - Prénom . ...

Fonction au sein de l'association ....

☎ ....

E-Mail ..... @ .....

1.3 Membres du bureau de l'association

	Président(e)	Vice-Président(e)	Secrétaire	Trésorier
Civilité	M. ☐ Mme ☐	M. ☐ Mme ☐	M. ☐ Mme ☐	M. ☐ Mme ☐
Nom				
Prénom				
Adresse				
E-Mail	@	@	@	@
☎				

1.4 Banque et Assurances

Banque :

Raison sociale et adresse de la banque : .....

....

Joindre obligatoirement un R.I.B.

Assurance – Responsabilité civile :

Nous vous rappelons que la loi oblige les associations loi 1901 à avoir une couverture de leur responsabilité civile :

Compagnie :

N° de contrat :

Assurance – local municipal :

Pour les associations disposant d'un local permanent ou partagé, dont l'usage est garanti régulièrement, et assumé par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, merci de fournir l'attestation d'assurance.

2. Fonctionnement de votre association

2.1 Fonctionnement administratif

ASSEMBLEE GENERALE :

Date de la dernière AG	Date de la prochaine AG	Montant		Nombre d'adhérents/de licenciés A remplir obligatoirement	
		de l'adhésion	de la licence (clubs sportifs)	Déodatiens	Non Déodatiens
…../……/…	…../……/…				

PERSONNEL :

Disposez-vous de personnel salarié de l'association ? ☐ **OUI** ☐ **NON**

Si oui, quels organismes / collectivités participent à la prise en charge de cette masse salariale (à classer par ordre de contribution) ?

1) .....

2) .....

3) .....

Disposez-vous de personnel mis à disposition ? ☐ **OUI** ☐ **NON**

Si oui, quel est leur employeur d'origine ? .....
Évaluation horaire sur l'année : combien d'heures par an : .....

LOCAL MUNICIPAL :

Disposez-vous d'un local propre à votre association ou d'un local partagé dont l'usage vous est garanti régulièrement ? ☐ **OUI** ☐ **NON**

	Adresse du local municipal
Local permanent	
Local partagé	

Occupation du local :

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Horaires							

Les éléments suivants sont-ils à votre charge :

- le loyer : ☐ **OUI** ☐ **NON**
- les charges : ☐ **OUI** ☐ **NON**
- le chauffage : ☐ **OUI** ☐ **NON**
- l'électricité : ☐ **OUI** ☐ **NON**
- le téléphone : ☐ **OUI** ☐ **NON**
- l'entretien : ☐ **OUI** ☐ **NON**

2.2 Participation financière des usagers de l'association

Pratiquez-vous une tarification selon la carte Cité Pass' lorsque vos prestations sont payantes
☐ **OUI** ☐ **NON**

Quelle participation financière demandez vous à vos usagers (animations, prestations, actions - s'il y a des catégories, merci de les préciser) ?

1).....

2).....

3).....

2.3 Participation à la vie de la cité

Votre association a-t-elle participé à une manifestation organisée à Saint-Dié-des-Vosges par la Ville ou un de ses partenaires ? (ex : passeports vacances, animations d'été, Festival International de Géographie, Saint Nicolas, etc ...)

Précisez la nature de votre contribution et le partenaire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre association a-t-elle organisé un ou plusieurs temps forts ? ☐ **OUI** ☐ **NON**
Si oui, lesquels ? (joindre documents, programmes, flyers,…)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2.4 Pour les clubs sportifs : adhérents et licenciés (saison 2015/2016)

	Licenciés à une Fédération (compétitions)		Licenciés à une Fédération (compétitions)		Adhérents : découverte, loisirs, scolaires, stages		Adhérents : découverte, loisirs, scolaires, stages	
	Saint-Dié-des-Vosges Féminins	Saint-Dié-des-Vosges Masculins	Extérieurs Féminins	Extérieurs Masculins	Saint-Dié-des-Vosges Féminins	Saint-Dié-des-Vosges Masculins	Extérieurs Féminins	Extérieurs Masculins
Moins de 18 ans								
18 ans et plus								
60 ans et plus								
Dirigeants Quel que soit l'âge								
Total général								

Joindre obligatoire une attestation officielle du comité régional ou départemental

Engagement en compétition (saison 2015-2016)

Nbre d'équipes en 2015/2016				Nbre de licenciés en individuel 2015/2016			
Pro	National	Régional	Départemental	Pro	National	Régional	Départemental

Durant cette saison, une ou plusieurs de vos équipes ont-elles accédé à un niveau supérieur ou inférieur ?
Si oui, quelle(s) équipe(s) ? Accession ou descente à quel niveau ?

.....

.....

.....

3. Principaux projets pour l'année 2017 ou la saison 2016 / 2017

Manifestation – Temps fort
(à détailler le cas échéant par une note annexe)

Date :.....

Intitulé : .....

Budget prévisionnel : .....

Nombre de participants : .....

Manifestations – Temps forts
(à détailler le cas échéant par une note annexe)

Date :.....

Intitulé :.....

Budget prévisionnel : .....

Nombre de participants :.....

Manifestations – Temps forts
(à détailler le cas échéant par une note annexe)

Date :.....

Intitulé :.....

Budget prévisionnel : .....

Nombre de participants :.....

Autres types de projets :

……
……
……
……

Événements pouvant affecter le fonctionnement de l'association :

……

……

……

……

……

4. Communication de documents budgétaires et financiers

Le service financier de la Ville, au titre de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et du décret n° 92-570 du 27 mars 1993 pris pour l'application des articles 13, 15 et 16 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, a l'obligation d'obtenir des associations bénéficiant de subventions leurs documents budgétaires et financiers.

Dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2017 de la Ville de SAINT-DIE DES VOSGES et de ses annexes et en application des deux textes référencés ci-dessus, il vous est demandé de bien vouloir annexer au dossier de demande de subvention une copie certifiée conforme (par le Commissaire aux Comptes, si vous en avez un, ou à défaut par le Président de l'Association) :

- de votre dernier bilan (état des éléments d'actif et de passif faisant apparaître les capitaux propres),
- de vos derniers comptes de résultat (recettes, dépenses).

Les comptes de votre association doivent être approuvés en Assemblée Générale au plus tard dans les 6 mois suivant la clôture de votre exercice.

Ces documents doivent être obligatoirement complétés par :

- **le rapport d'activité,**
- **le rapport moral,**
- **le rapport financier comprenant, en plus des documents ci-dessus, le budget prévisionnel 2017.**

Dans l'hypothèse où votre comptabilité du fait de la petite taille de votre association, est sommaire, nous vous autorisons à titre exceptionnel à remplir le compte de résultat simplifié ci-après et, sur la fiche bilan, la case « disponibilités bancaires ».

Nom de l'Association :.....

4.1. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 ou 2015/2016 si réalisé

Du /____/____/____/ au /____/____/____/
(adopté à votre dernière assemblée générale du /____/____/____/)

DEPENSES		RECETTES	
60. Achat matériels - Prestations		70. Vente de produits	
Techniques.....		Entrées spectacles/manifestations.....	
Pédagogiques		Cotisations des membres.....	
61/62 Services extérieures		Locations	
Location.....		Autres	
Entretien – Réparation		74. Subventions d'exploitations	
Impressions de documents		Etat	
Transports et déplacements		Région	
Missions – Réceptions		Département.....	
Frais postaux et téléphone.....		Ville de SAINT-DIE-DES-VOSGES	
Cotisations à des organismes.....		Autre Ville	
Formations		Autres	
Autres.....		75. Produits de gestion courante	
63. Impôts et taxes		Adhésions des membres.....	
64. Charges de personnels		Autres (mécénats, dons)	
Salaires		76. Produits financiers	
Charles sociales.....		77. Produits exceptionnels	
65. Charges de gestion			
SACEM – SACD			
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations amortissements/ provisions			
TOTAL GENERAL		**TOTAL GENERAL**	

1. Somme disponible au début de l'exercice : .....
2. Résultat (+ ou -) de l'exercice : .....
3. Somme disponible à la fin de l'exercice : .....

Fait à Saint-Dié-des-Vosges, le
Certifié sincère et conforme
Signature du Président,

4.2. BILAN A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nom de l'Association : .....

Bilan au : /____/____/____/

ACTIF		**PASSIF**	
Immobilisations (valeurs nettes)	_____	Fonds associatif / Fonds propres	_____
Stocks	_____	Report à nouveau	_____
Créances à percevoir	_____	Résultat de l'exercice	_____
Disponibilités bancaires	_____	Sous total	_____
Compte courant 1	_____		
Compte courant 2	_____		
Livret A	_____		
Caisse (espèces)	_____		
Autres	_____		
		Dettes	_____
TOTAL GENERAL	_____	**TOTAL GENERAL**	_____

Nom de l'Association : .....

4.3. BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE

Saison 2016/2017 ou Année Civile 2017
(adopté à votre dernière assemblée générale du /____/____/____/)

DEPENSES		RECETTES	
60. Achat matériels - Prestations		70. Vente de produits	
Techniques	.....	Entrées spectacles/manifestations	.....
Pédagogiques	.....	Cotisations des membres	.....
61/62 Services extérieures		Locations	.....
Location	.....	Autres	.....
Entretien – Réparation	.....	74. Subventions d'exploitations	
Impressions de documents	.....	État	.....
Transports et déplacements	.....	Région	.....
Missions – Réceptions	.....	Département	.....
Frais postaux et téléphone	.....	Ville de SAINT-DIE-DES-VOSGES	.....
Cotisations à des organismes	.....	Autre Ville	.....
Formations	.....	Autres	.....
Autres	.....	75. Produits de gestion courante	
63. Impôts et taxes		Adhésions des membres	.....
64. Charges de personnels		Autres (mécénats, dons)	.....
Salaires	.....	76. Produits financiers	
Charles sociales	.....	77. Produits exceptionnels	
65. Charges de gestion			
SACEM – SACD	.....		
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations amortissements/ provisions			
TOTAL GENERAL		**TOTAL GENERAL**	

Fait à Saint-Dié-des-Vosges, le
Certifié sincère et conforme
Signature du Président,